



UNHCR
The UN Refugee Agency

Global Focus
UNHCR Operations Worldwide

Résumé du plan 2018

Généré le 30/1/2018

Opération: Sri Lanka

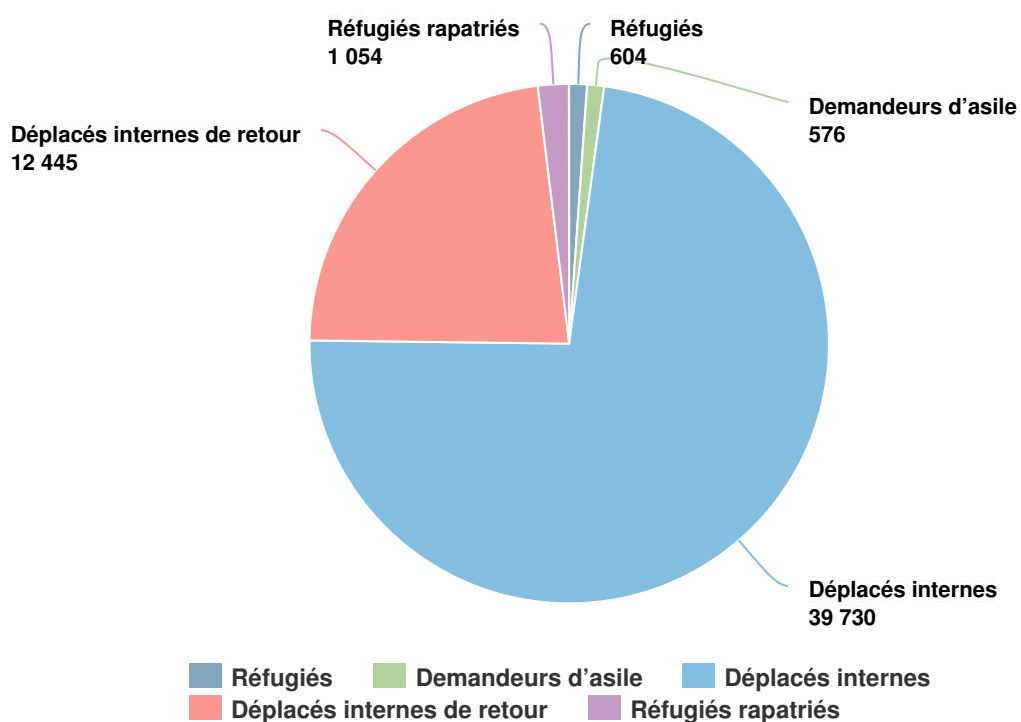
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 2% EN 2016

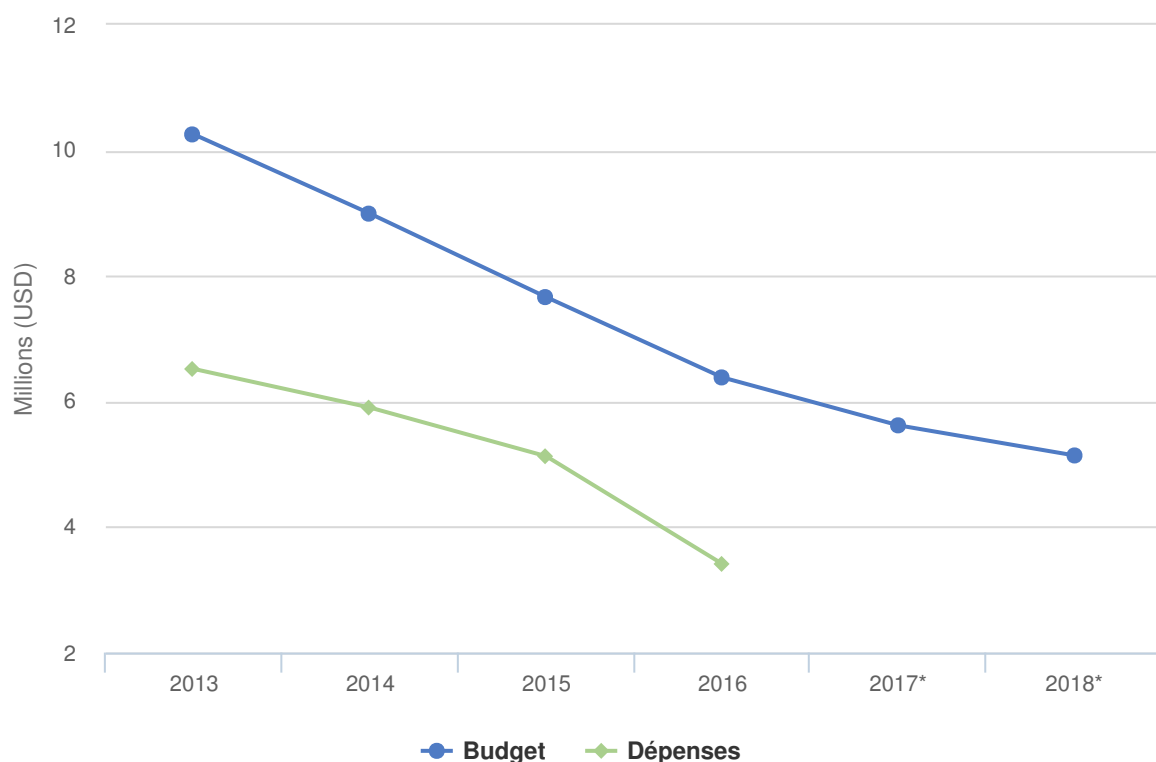
2016 54,409

2015 55,290

2014 33,170



Budgets et Dépenses - Sri Lanka



Plan Overview

Chiffres clés :

- 100% des foyers auront leurs besoins essentiels et domestiques satisfaits
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR identifiées dans le cadre de la réinstallation partiront
- 100% des retours seront volontaires et menés dans la sécurité et la dignité
- 99% des enfants en âge de fréquenter l'école primaire seront inscrits dans l'enseignement primaire

Environnement opérationnel

Le Sri Lanka doit encore ratifier la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967. Il n'existe pas de cadre juridique national ni de politique officielle concernant les réfugiés et les demandeurs d'asile. Alors que l'examen des demandes d'asile par le HCR est toléré dans le cadre d'un accord avec le Gouvernement, les demandeurs d'asile et les réfugiés sont toujours considérés comme résidant de manière illégale dans le pays.

Si le dialogue sur les questions de droits de l'homme est plus ouvert depuis les élections présidentielles et parlementaires de 2015, les questions relatives à l'asile sont encore perçues avec un certain degré de suspicion et de réticence.

Le changement de la politique américaine en matière de réinstallation en 2017 devrait avoir un impact négatif sur le nombre de dossiers soumis et de départs dans le cadre de la réinstallation en 2018 et entraînera un séjour prolongé des réfugiés au Sri Lanka.

Le HCR continuera de renforcer sa coopération et sa coordination avec les acteurs clés au sein du Gouvernement

et plaidera pour le rétablissement d'une réunion régulière entre les parties prenantes (le Ministère des Affaires intérieures, du développement et de la culture ; le Ministère des Affaires étrangères ; le Département de l'immigration et de l'émigration ; les services de renseignements et la police). Ces réunions offraient auparavant un espace de discussion permettant à toutes les parties de soulever des questions et de trouver des solutions constructives. Le HCR s'efforcera de renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux par le biais de formations visant à améliorer la compréhension des questions liées à la protection des réfugiés et des questions connexes.

Priorités clés

La stratégie du HCR portera essentiellement sur le renforcement de l'espace d'asile; le plaidoyer auprès du Gouvernement pour qu'il assume la responsabilité de la gestion et de la protection des réfugiés, ainsi que la réalisation de solutions durables.

Le programme d'assistance du HCR en faveur des réfugiés sera limité compte tenu de leur nombre croissant dans le pays, et nécessitera un accompagnement renforcé de la part d'autres partenaires opérationnels pour qu'ils assistent les réfugiés comme envisagé dans le cadre de la stratégie d'accompagnement communautaire. Le HCR continuera de fournir une assistance limitée aux réfugiés par le biais d'une modeste allocation mensuelle et un soutien aux enfants réfugiés pour qu'ils aient accès à l'enseignement primaire. Les élèves relevant de l'enseignement secondaire continueront de bénéficier de formations à l'anglais et les réfugiés adultes auront accès à des cours d'anglais, de technologie informatique et de compétences nécessaires à la vie courante. Le HCR poursuivra son plaidoyer stratégique pour le droit au travail ainsi que pour l'accès aux écoles publiques des enfants demandeurs d'asile et réfugiés.

Le nombre de rapatriements de réfugiés sri lankais va continuer d'augmenter. Le HCR fournit une assistance à la réintégration et plaide pour l'inclusion complète des rapatriés dans les programmes de soutien gouvernementaux conformément à la politique nationale sur les solutions durables aux déplacements liés aux conflits.
